



COMMUNES D'HEREMENCE ET DE ST-MARTIN

PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

Plan d'aménagement détaillé	A titre indicatif
péricône du PAD	constatation provisoire de l'aire forestière du 12.04.2005
secteur d'installations et de constructions publiques	aire forestière
secteur de protection de la nature	la Borgne
secteur agricole protégé	zone inondable de la Borgne (estimée au lit majeur)
secteur agricole	torrent Tsena
secteur des mayens	galerie à chauve-souris (ancienne mine)
	Péricônes de danger d'inondation
	élevé
	moyen
	bâtiment existant
	ruine
	limite communale

Décidé par le Conseil communal d'Hérémence le: 6 avril 2006

le Président

le Secrétaire

Décidé par le Conseil communal de St-Martin le: 16 février 2006

le Président

le Secrétaire

Approuvé par l'Assemblée Primaire d'Hérémence le: 22 juin 2006

le Président

le Secrétaire

Approuvé par l'Assemblée Primaire de St-Martin le: 22 juin 2006

le Président

le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du18 DEC. 2013.....

Homologué par le Conseil d'Etat

Droit de sceau: Fr.250.-.....

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

